INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le lundi 29 mai 2023 à 19h30
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :	Mme Annie Pronovost	Mairesse
	M. Marc St-Amant	Conseiller municpal
	M. Gilles Goyette	Conseiller municipal
	M. Guy Baillargeon	Conseiller municipal
	Mme Josée Chouinard	Conseillère municipale
	M. Yvon Laforme	Conseiller municipal
	M. Michel Champagne	Directeur général
	Me Julie Marchand	Greffière
Est absent :	M. Pierre Frigon	Conseiller municipal

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

2023-05-132 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Marc St-Amant, conseiller,
appuyé par Mme Josée Chouinard, conseillère,
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-133 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Guy Baillargeon, conseiller,
appuyé par M. Gilles Goyette, conseiller,
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution octroyant un contrat de gré à gré à la firme Manuchar Inc. pour l'épandage d'abat-poussière, au coût de 27 916 $ plus les taxes applicables;
4. Résolution d'adjudication du contrat de services professionnels de premiers soins pour le Festival Western édition 2023, optionnel pour les éditions 2024, 2025, 2026 et 2027 à la firme Groupe EM Inc., au coût de 68 119.37 $ taxes incluses;
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

Formules Municipales No 5614-A-MG-O

2023-05-134 **RÉSOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME MANUCHAR INC. POUR L'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE, AU COÛT DE 27 916 $ PLUS LES TAXES APPLICABLES;**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'octroyer un contrat pour l'épandage d'abat-poussière;

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande de prix, deux offres ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE la firme Manuchar Inc. a déposé le prix le plus bas, soit 27 916 $ plus les taxes applicables (soit 697.90 $/tm plus les taxes applicables);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite a adopté le règlement numéro 435-2018 sur la gestion contractuelle, lors de la séance extraordinaire du 26 février 2018;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce règlement, tout contrat d'exécution de travaux comportant une dépense d'au moins 25 000 $ mais égale ou inférieure à 121 200 $ peut être conclu de gré à gré;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, il est opportun d'octroyer ce contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc St-Amant, conseiller,
appuyé par M. Yvon Laforme, conseiller,
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise l'octroi du contrat de gré à gré pour l'épandage d'abat-poussière, à la firme Manuchar Inc., au coût de 27 916 $ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-135 **RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE PREMIERS SOINS POUR LE FESTIVAL WESTERN ÉDITION 2023, OPTIONNEL POUR LES ÉDITIONS 2024, 2025, 2026 ET 2027 À LA FIRME GROUPE EM INC., AU COÛT DE 68 119.37 $ TAXES INCLUSES**

CONSIDÉRANT QUE lors d'un appel d'offres public (# 2023-03-06) qui se terminait le 27 avril 2023, deux soumissions ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection s'est réuni le 15 mai 2023 et a procédé à l'analyse des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Goyette, conseiller,
appuyé par M. Marc St-Amant, conseiller,
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite accorde le contrat de services professionnels de premiers soins pour le Festival Western édition 2023, optionnel pour les éditions 2024, 2025, 2026 et 2027 au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, soit la firme Groupe EM Inc., au coût de 68 119.37 $ taxes incluses, conformément aux spécifications du document d'appel d'offres que l'adjudicataire s'engage à respecter.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

2023-05-136

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Josée Chouinard, conseillère,
appuyé par M. Guy Baillargeon, conseiller,
et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Me Julie Marchand, greffière

Annie Pronovost, mairesse

Formules Municipales No 5614-A-MG-O